

Un projet de charte de l'éducation signé

# Priorité au dialogue ministère-syndicats



Page 3

PH > E. Soraya/J.A.

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3697 - Mardi 20 octobre 2015 - Prix : 10 DA

Talai au sujet de la réalisation des aéroports

### «Adopter les standards internationaux pour le confort des voyageurs»

Page 2

Restructuration du système de santé

## Création d'une carte sanitaire nationale en mars 2016

Page 4

### Un prêt alternatif

Par Mohamed Habili

Ceux pour qui l'Algérie est sur le point de connaître une situation similaire à celle qui était la sienne à la fin des années 1980, par suite du contre-choc pétrolier, ne se trompent pas seulement dans leur diagnostic sur l'état interne du pays mais aussi relativement au contexte international dans lequel se produit cette deuxième baisse des cours pétroliers. Le terme même de contre-choc est impropre s'agissant de cette dernière, car pour qu'il y ait un contre-choc quelque part, encore faut-il qu'il y ait eu un choc préalablement. Les hausses d'avant le retournement de juin 2014 ont certes alourdi les factures énergétiques des pays importateurs mais elles ne les ont pas ruinés. Pour un certain nombre d'entre eux, ils y étaient déjà, en difficulté, mais du fait de la crise financière de 2008, dont les effets ne se sont pas tous estompés, il s'en faut. Dans les années 1980 et 1990, on était dans un monde unipolaire économiquement parlant, en attendant de l'être au point de vue politique, ce qui sera chose faite avec la chute du Mur de Berlin. Quand un pays comme le nôtre était en banqueroute, il avait affaire à des créanciers appartenant à un même monde, l'Occident, symbole de la domination. Il n'avait alors d'autre choix que de s'en remettre au FMI, qui le plaçait sous tutelle pour lui administrer une thérapie de choc d'inspiration néolibérale, toujours la même quel que soit le patient, plus terrible encore que le mal dont elle était censée le guérir.

Suite en page 3

### Le commandant général de la gendarmerie à Tébessa

# De nouveaux postes avancés à la frontière algéro-tunisienne



PH > D. R.

Le dispositif sécuritaire au niveau de la frontière algéro-tunisienne a été renforcé par un nouveau poste avancé des gardes-frontières, un siège de l'escadron des gardes-frontières et un commandement régional de ces mêmes gardes.

Lire page 2

Eventuel endettement auprès de la Chine

## Belaïb rassure sur la situation financière de l'Algérie

Page 3

Galerie d'art Aïcha-Haddad

## Mahieddine Saïdani expose à Alger

Page 13

Talai au sujet de la réalisation des aérogares

### «Adopter les standards internationaux pour le confort des voyageurs»

LE MINISTRE des Transports, Boudjemaa Talai, a mis en avant, lundi à Tamanrasset, l'importance d'adopter les standards internationaux dans la réalisation des aérogares, pour assurer le confort des voyageurs. «Il est nécessaire d'adopter les standards internationaux et techniques dans la réalisation des aérogares, dans les différentes régions du pays, de sorte à assurer le confort des voyageurs», a souligné M. Talai lors de son inspection du projet d'extension de l'aérogare de l'aéroport Hadj Bey Akhamoukh. Il a, en outre, donné des instructions pour l'élaboration d'une étude technique pour la réalisation de passerelles voyageurs permettant d'atteindre les aéronefs, sans recourir au transport par bus, et de s'atteler à son application à l'ensemble des structures aéroportuaires du pays, afin d'assurer de meilleures conditions de voyage. Le ministre a, lors de cette visite de travail d'une journée dans la wilaya, inspecté la nouvelle extension de l'aérogare, pour un montant de plus de 92 millions DA, qui sera mise en exploitation prochainement. M. Talai a également suivi un exposé sur un projet d'amélioration de la gestion de la navigation aérienne, avec la réalisation d'un centre régional de contrôle de la navigation aérienne relevant de l'entreprise nationale de la navigation aérienne (ENNA). Ce projet, dont le ministre a procédé à la pose de la première pierre, s'est vu allouer un financement de près de 3 milliards DA et un délai de réalisation de six mois, générera quelque 270 emplois, entre techniciens, personnels d'administration et autres agents. Le ministre a souligné, à cette occasion, que le secteur s'attelle à l'amélioration des prestations au niveau de l'aéroport de Tamanrasset, faisant état, dans ce contexte, de la possibilité de révision des horaires des vols vers cette région de l'extrême Sud du pays. S'agissant du transport terrestre dans le Sud du pays, le ministre a mis à profit cette tournée pour annoncer le renforcement des wilayas du Sud en moyens de transport climatisés et adaptés aux spécificités naturelles du Sud, en vue d'assurer le confort des usagers. M. Talai avait, auparavant, inspecté le projet de réalisation, pour un montant de 2,5 milliards DA, d'une structure technique et d'une tour de contrôle à l'aéroport Hadj Bey Akhamoukh, devant être réceptionnées en octobre 2016. Le ministre qui s'est enquis du taux d'avancement des travaux de ce projet, estimé à 45%, a appelé à hâter la cadence de réalisation. Au terme de sa visite de travail, le ministre des Transports a inauguré à Tamanrasset un siège de la compagnie Tassili-Airlines, où il a annoncé l'ouverture, dès la mi-novembre prochain, d'une nouvelle desserte hebdomadaire de cette compagnie, reliant, en aller-retour, Alger et Tamanrasset, via In-Salah. **Hania G./APS**

Le commandant général de la gendarmerie à Tébessa

## De nouveaux postes avancés à la frontière algéro-tunisienne

■ Le dispositif sécuritaire au niveau de la frontière algéro-tunisienne a été renforcé par un nouveau poste avancé des gardes-frontières, un siège de l'escadron des gardes-frontières et un commandement régional de ces mêmes gardes.

De notre envoyée spéciale à Tébessa Louiza Ait Ramdane

A partir de Tébessa, le déplacement de la délégation de haut niveau a visé l'évaluation des plans opérationnels mis en place pour la sécurité des frontières et l'adaptation des moyens et orientations à la conjoncture sécuritaire actuelle sur la bande frontalière. C'est, entre autres, pour la mise en service de nouvelles infrastructures et le lancement des travaux pour d'autres à la frontière Est, à l'instar des autres frontières terrestres, toutes inspectées et renforcées, que le patron de la gendarmerie a effectué ce déplacement à l'Est du pays, notamment à Tébessa. En effet, trois postes-frontaliers ont été inaugurés, hier, à Tébessa lors de son deuxième jour de la visite de travail et d'inspection qu'effectue le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Noubaa à l'est du pays. Il s'agit entre autres d'un siège de l'escadron des gardes-frontières, dans la région d'Oum Ali où il s'est enquis de la disposition et des missions des postes avancés des gardes-frontières sur le tracé frontalier de l'Est ainsi que l'inauguration et la mise en service d'un poste avancé des gardes-frontières dans la région de Boughafer, dans la même wilaya. Ces unités exécutent des missions de défense, de police des frontières et de lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, dont l'objectif est la préservation de la sécurité nationale, la sécurité publique, l'économie nationale et la santé publique. Il a ensuite inauguré le siège du Commandement de la cinquième circonscription des gardes-frontières de Laaouinat, dans la wilaya de Tébessa comme il a inspecté les travaux de finalisation du nouveau siège du Groupement des gardes-frontières sis dans la même région. En effet, ces infrastructures formant la première ceinture de sécurité du pays sont dotées de moyens de surveillance et de communication innovants dont des caméras de surveillance thermiques déployées pour la première fois et qui seront incessamment généralisées à tous les postes de gardes-frontières. Ces unités renforcées sont en effet prêtes à intervenir à tout moment et assurer la sécurité du territoire. L'activité des unités gardes-frontières est coordonnée au niveau des groupements de gardes-frontières et complétée par celle des brigades territoriales avec une assistance, selon les besoins, des groupements d'intervention et de réserves (GIR). Par ailleurs, le général-major s'est montré ferme et



PH/D.R.

intran-sigeant en inspectant le chantier des travaux de finalisation du projet du Centre d'instruction de la Gendarmerie nationale de Tébessa, où il a durci le ton devant les responsables de la réalisation en observant un retard «inadmissible» dans ce projet. Les travaux de réalisation de ce projet ne semblent pas avancer au rythme prévu a mené le commandant de la Gendarmerie nationale à rappeler à l'ordre en exprimant son insatisfaction et en rappelant surtout les responsabilités tout en ordonnant le rattrapage du retard accusé dans les plus brefs délais. Après avoir écouté les explications sur le projet, le patron de la gendarmerie a adressé une mise en demeure de 48 heures pour se conformer aux engagements de l'entreprise qui a accusé un retard dans la réalisation du projet, faute de quoi, des sanctions seront prises par les autorités administratives. De ce fait, les frontières terrestres Est sont à l'heure du renforcement des dispositifs sécuritaires à tous les niveaux depuis plusieurs années suite au dérapage sécuritaire que connaissent la Tunisie et la Libye et aussi les menaces multiples qui secouent la région, notamment la situation inquiétante au nord du Mali. Cette conjoncture a permis, en plus des menaces terroristes, la propagation d'autres formes de criminalité organisée (trafic d'armes, narcotrafic et contrebande) qui ont profité des circonstances pour gagner du terrain. Cette situation ne permet pas à l'Algérie de rester indifférente face à une menace transfrontalière, devenue très alarmante. Sa position géographique lui impose une vigilance optimale pour la préservation de sa sécurité nationale. C'est dans ce contexte difficile que le patron de la Gendarmerie nationale s'est rendu dans la région pour vérifier personnellement le dis-

positif mis en place pour lutter contre l'infiltration d'éléments armés sur notre territoire mais aussi faire face au phénomène de la contrebande qui a pris de l'ampleur du fait de l'absence d'une véritable autorité de l'Etat de l'autre côté de la frontière. Le général-major Menad Noubaa a en effet donné de nouvelles orientations et directives versant essentiellement dans le déploiement de toutes les énergies pour la sécurisation infaillible des frontières, du territoire, des personnes et des biens. Il a insisté sur la préservation de la sécurité et de l'intégrité du territoire pour mettre en échec toutes les menaces et l'activité criminelle avec la poursuite de la lutte contre la contrebande et le crime sous toutes ses formes. La visite du général-major à Tébessa s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique tracée pour l'amélioration de la sécurité du citoyen en plus de l'installation du nouveau général à la tête du 5<sup>e</sup> Commandement régional, explique Abdeslam Zeghida, directeur de la sécurité publique et de l'emploi (DSPE), lors d'une conférence de presse organisée en marge de la visite du général-major à Tébessa. Ce nouveau plan d'action est axé sur la complémentarité entre les différentes unités de la gendarmerie afin de créer une symbiose sur le terrain, ajoute-t-il.

### L'Est ravagé par la contrebande

La situation sécuritaire critique chez les pays voisins a charrié son lot de malheurs que notre pays subit de plein fouet. 1 365 affaires de contrebande ont été traitées, 282 personnes arrêtées, 469 096 litres de carburant saisis ainsi que 49 685 têtes de bétail saisies durant les neuf premiers mois de l'année en cours par les unités de la gendarmerie. Les chiffres sont alar-

mants au niveau des frontières Est. La menace n'est pas uniquement terroriste, mais également économique. La contrebande est en hausse à l'Est du pays.

Une activité intense est observée en matière de contrebande du carburant, tenues vestimentaires, produits alimentaires, cheptel... Selon les chiffres communiqués à ce sujet, les unités de la Gendarmerie nationale des wilayas de l'Est ont saisi durant les neuf premiers mois de l'année, 469 267 litres de carburant, soit une hausse de 12% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette activité de contrebande de carburant reste active le long de la frontière avec la Tunisie avec un total de 969 affaires. Ces quantités de carburant sont acheminées clandestinement à travers la bande frontalière de la wilaya de Tébessa (avec 310 509 5 litres saisis), de la wilaya de Souk-Ahras (avec 64 032 litres saisis) et de la wilaya d'El Tarf (90 826 litres saisis). La contrebande des effets vestimentaires et des produits alimentaires a connu une hausse importante par rapport à la même période de l'année passée. 17 491 articles vestimentaires ont été saisis par les unités de la GN, soit une hausse de 66% et 20 096 tonnes de produits alimentaires ont été saisies, soit une hausse de 22%. Concernant le faux, durant cette période, 186 affaires ont été traitées, dont 173 résolues en matière de faux, ayant conduit à l'arrestation de 243 personnes dont 85 écrouées. Le bilan de la GN fait également ressortir une hausse de 10,71 %. Les wilayas concernées par ce phénomène sont : Batna et Tébessa avec 9 affaires et Annaba et El Tarf avec 07 affaires. Quant à leurs nationalités, le bilan a révélé que 59 étrangers arrêtés sont de nationalité malienne (27) nigérienne (19) et marocaine (13).

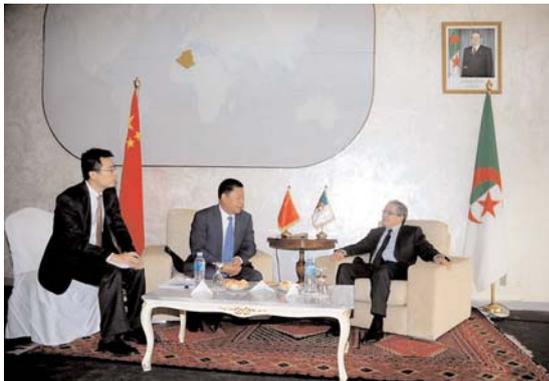
Eventuel endettement auprès de la Chine

# Belaïb rassure sur la situation financière de l'Algérie

■ Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a rassuré hier sur la situation financière de pays en affirmant que le recours à l'endettement extérieur pour financer des projets d'investissements utiles ne veut pas dire qu'il y a une vulnérabilité.

Par Nacera Chennafi

Dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion de travail avec l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb a indiqué qu'un éventuel recours de l'Algérie à un emprunt extérieur pour financer des projets d'investissement ne devrait pas être «diabolisé» car il «ne signifie, en aucun cas, une vulnérabilité financière du pays», a-t-il précisé. Les explications du ministre interviennent en réaction aux questions de journalistes qui voulaient avoir plus de précisions sur une déclaration qu'il avait faite récemment sur un emprunt que pourrait contracter l'Algérie auprès de la Chine. A cet effet, le membre du gouvernement s'est interrogé «Pourquoi diaboliser l'endettement (extérieur) de cette manière? C'est (le fait de diaboliser) une démarche qui n'est pas sensée». Dans ce cadre, il a donné l'exemple de pays riches recourant à des emprunts extérieurs, avant d'expliquer «lorsqu'un pays utilise judicieusement l'argent emprunté, il lui serait alors préférable d'épargner les ressources financières qu'il possède». Dans ce sens, il a soutenu que «beaucoup de pays sont endettés dans le monde, et très souvent, il s'agit de pays des plus riches. Mieux encore, la raison de leur richesse s'explique par un bon endettement». S'agissant de montant et le taux du prêt que l'Algérie envisage



PH/DK

de contracter auprès de la Chine, M. Belaïb n'a pas donné de chiffre tout en considérant qu'un «gouvernement sérieux, lorsqu'il évoque la possibilité d'emprunter, ne peut pas donner les résultats à l'avance avant même de s'entendre avec son partenaire (créancier)». Pour ce qui est de l'objectif de cet emprunt, il a rassuré qu'une fois contracté, ce crédit financera des investissements «utiles»: «Si l'on a parlé de crédits (extérieurs), c'est qu'ils seront destinés à financer des projets utiles dans le pays». Il est à rappeler que l'annonce d'éventuel emprunt extérieur auprès de la Chine a été faite par le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb samedi dernier à l'occasion d'une réunion de travail

tenu avec le président du Conseil chinois pour la promotion de la coopération sud-sud, M. Lu Xin Hua. Il s'agit d'un prêt pour financer certains grands projets.

Il avait aussi tenu à préciser qu'il s'agissait d'une «exception» que compte faire l'Algérie étant donné «les faibles taux d'intérêt appliqués par la Chine et la qualité des relations entre les deux pays». Il est à noter que depuis le début de la crise financière marquée par la chute des prix du pétrole, dont les retombées ont affecté les réserves de change qui ont connu une baisse de près de 50%, le gouvernement avait pris plusieurs mesures et continue de faire face à ce choc, dont celles introduites dans le projet de loi de finances de

2016 adopté par le dernier Conseil des ministres. Cependant, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avait assuré que l'Algérie ne va pas avoir recours à l'endettement extérieur puisqu'elle a ses propres ressources sachant que parmi les acquis du président Bouteflika, il y a le remboursement anticipé de la dette extérieure.

Aujourd'hui, il y a des discussions avec la Chine pour un éventuel crédit à propos duquel le ministre du Commerce rassure qu'il ne s'agit pas d'une vulnérabilité de la situation financière de l'Algérie. Pour l'année 2016, l'Etat entend optimiser ses ressources financières en luttant contre leur gaspillage dans un contexte de crise financière, mais avec une relance de l'investissement productif figurant comme une priorité du gouvernement selon le projet de loi de finances 2016 (PLF 2016).

Selon ce texte, l'Etat table pour 2016 sur des dépenses budgétaires de 7 984,1 milliards (mlds) DA, dont 4 807,3 mlds DA de dépenses de fonctionnement, et 3 176,8 mlds de dépense d'équipement, soit une baisse de 9% par rapport à 2015. Sur le plan macroéconomique, le projet de loi table sur une croissance de 4,6%, une inflation contenue à 4% et un solde global du Trésor déficitaire de 2 452 mlds DA alors qu'il prévoit des réserves du Fonds de régulation des recettes (FRR) de 1 797 mlds de DA à fin 2016.

N. C.

Un projet de charte de l'éducation signé

## Priorité au dialogue ministère-syndicats



PH/E. Soraya/I.A.

Un projet de charte de déontologie a été signé par la ministre Nouria Benghbrat et les différents représentants des syndicats de l'éducation hier au siège du ministère. Le texte met en exergue un engagement formel de la part de tous les acteurs du secteur de prioriser la table de la discussion pour une accalmie plus concrète dans une école longtemps perturbée.

En présence de plusieurs acteurs de l'Education nationale et les syndicats, la ministre Nouria Benghbrat et des responsables du cabinet, ont fini par parapher le texte d'un projet d'éthique et de déontologie. L'initiative est venue suite à des efforts colossaux des deux parties dans le but d'arriver à une accalmie plus sérieuse dans le secteur. «Nous allons résoudre les problèmes avec l'accompagnement des différents acteurs sociaux», a souligné la première responsable du secteur de l'Education nationale. «La signature de ce texte

est synonyme de la stabilité de l'école algérienne», a rajouté la même oratrice. Une reprise de confiance a été gagnée par les deux parties suite à la promesse qu'a faite la ministre de l'Education, de répondre favorablement aux différentes préoccupations. Un geste qui a poussé les représentants des syndicats à signer la charte qui permettra de recourir à la table ronde plutôt qu'en moyennant la grève. «Chaque acteur du secteur possède un point de vue... nous cherchons par le dialogue à créer une école de qualité», a déclaré la première responsable du secteur. «Alors que nous sommes en 2015... les élèves ne sont pas ceux des années 70, le grand défi c'est comment s'adapter à la donne actuelle», a-t-elle rajouté. «Chacun a des devoirs et des droits, mais le but est la stabilité et non la paralysie», en mettant le point sur l'importance de cette charte comme étant un unificateur du secteur et non une sorte de «muse-jêre». «L'enjeu est de taille, et nous regardons vers des horizons plus lointains», a déclaré M<sup>me</sup> Benghbrat. «Cette disponibilité dont nous faisons preuve, nous allons la renforcer sur l'ensemble des responsables du secteur», a-t-elle rajouté. Et au sujet de certaines dérives que connaît le secteur à l'exemple du non-respect des lois, la première responsable a fait rappeler qu'«une culture de l'impunité s'est généralisée partout, chez l'élève, l'enseignant, le directeur...». Toujours dans le

même contexte, «des réclamations, nous en recevons de manière régulière, des problèmes qui peuvent être réglés au niveau de l'établissement sans aller loin» pour que chaque membre de la famille de l'éducation gère les situations de manière plus rigoureuse à l'intérieur de l'établissement.

### Des réactions syndicales favorables à la charte

«Si chaque membre de cette charte, à savoir parents d'élèves, enseignants, administration, tous respectent les textes qui gèrent le secteur, je crois qu'on arrivera à une accalmie durable», nous a déclaré Nouar Larbi en sa qualité de secrétaire général du Cnapset au sujet de la signature de ce texte. «On s'est engagé à discuter sur cette charte», nous a-t-il confié.

Sadek Dziri, quant à lui en sa qualité de président de l'Unpef (Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation) a déclaré que l'objectif substantiel est de créer une école forte qui peut relever les défis. «Nous devons discuter avant d'aller à la grève», a précisé le même syndicaliste.

Selon Meriane Meziane, le porte-parole du Snapset a souligné l'importance de ce secteur dans n'importe quelle société dans le monde. «L'école peut propulser le pays vers la prospérité ou vers l'abîme et la destruction», a-t-il déclaré. Il a par ailleurs rajouté que «nous avons besoin de cette stabilité pour faire sortir l'école algérienne de cette situation... cette charte en est un facteur...».

Il est à savoir que les articles 3 et 5 de ce texte, stipulent que l'Islam et l'arabe sont des acquis à protéger dans l'école algérienne. La ministre de l'Education a fait savoir que l'ensemble des acteurs de l'éducation doivent travailler de concert pour trouver des solutions ensemble.

Mohamed Mabkhout

LA QUESTION DU JOUR

### Un prêt alternatif

Suite de la page une

Le monde a changé depuis. Ainsi, ce n'est pas l'Algérie qui est endettée mais le FMI qui l'est par rapport à elle et pour quelques milliards de dollars. Quelque chose de proprement inimaginable dans le contexte des années prises comme référence. De nos jours, un pays comme le nôtre a la possibilité de prendre pour principaux partenaires commerciaux des pays non-occidentaux, au sens géopolitique de ce dernier terme. Ce qu'il n'est pas encore le cas, même si son premier fournisseur, à ce qu'il semble tout au moins, ce n'est déjà plus la France, mais la Chine. Mais cela pourrait l'être à l'avenir, en particulier si les grands pays émergents parvenaient à se constituer en pôle alternatif non seulement en termes d'économie réelle, ce qui est déjà en partie le cas, mais au plan financier, où, il faut bien le reconnaître, il reste beaucoup à faire. Si donc il doit un jour pour ses besoins de développement recourir à l'endettement, il n'est déjà plus obligé de le faire exclusivement auprès des mêmes créanciers que par le passé. Le face-à-face économique avec l'Occident est révolu, sinon concrètement du moins potentiellement. Mais il a fallu que l'Algérie et la Chine mettent en scène une opération de prêt accordé par celle-ci à celle-là, dont du reste on ignore à peu près tout, et d'abord le montant, pour que les prophètes du malheur, constamment aux aguets, pour enregistrer le premier signe que l'effondrement commence bel et bien comme prévu par eux, se mettent en devoir de dresser le spectre de conditionnalités chinoises insupportables. S'ils n'ont pas encore dit qu'en comparaison celles du FMI sont légères, on peut être certain que cela ne saurait tarder, en particulier si la même opération de communication se produisait entre les deux pays, dont l'amitié est solide parce que remontant à loin. Une grande amitié lie aussi l'Algérie à la Russie, à l'Inde, au Brésil, à l'Afrique du Sud, et à bien d'autres pays qu'on dit émergents, alors que le terme qui convient est : développés, tout simplement. Si elle doit s'endetter, c'est auprès d'eux qu'elle a tout intérêt à le faire, du moins en première intention. Quel besoin aurait-elle d'entrer sans y regarder à deux fois dans ce guépier appelé le marché financier international ? Un marché aujourd'hui en ruines, qui plus est.

M. H.

Restructuration du système de santé

# Création d'une carte sanitaire nationale en mars 2016

■ Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé lundi dans la wilaya de Laghouat, la création d'une carte sanitaire nationale en mars 2016, dans le cadre de la restructuration du système de santé.

Par Yanis S.

« Une carte nationale sanitaire sera créée en mars 2016, au titre de la restructuration du système national de santé, en vue de mettre en place de nouveaux mécanismes susceptibles d'assurer une meilleure gestion des

structures de santé et promouvoir les prestations offertes au citoyen », a indiqué le ministre, lors de l'inauguration de l'établissement public hospitalier EPH-Houari-Boumediene, d'une capacité de 120 lits, dans la daïra de Ksar El-Hirane (35 km au sud de Laghouat). Cette carte prévoit la création d'une circonscription sanitaire dans chaque daïra, de sorte à regrouper les ressources humaines et financières et les structures disponibles, dans le but de revaloriser les prestations de santé et de mettre en place de nouvelles fonctions complémentaires inter-structures hospitalières et réunir les conditions nécessaires à une meilleure prise en charge de la santé du citoyen, a expliqué le ministre. M. Boudiaf a annoncé, en outre, l'organisation en novembre prochain d'une rencontre nationale consacrée à l'examen des voies d'élaboration d'une approche unifiée de gestion de la question des médicaments et à la solution des problématiques soulevées dans ce cadre.

Le nouvel EPH (Houari-Boumediene) de Ksar El-Hirane, réalisé pour un investissement de 1,2 milliard DA, prévoit une série de spécialités médicales,



PHOTO: R.

dont la médecine interne, la pédiatrie, la gynécologie-obstétrique, en plus d'un service des urgences, d'un autre de radiologie, d'une unité d'hémodialyse, de quatre blocs opératoires et d'un laboratoire d'analyses médicales, selon sa fiche technique. Dans la daïra d'Aflou (110 km au nord de Laghouat), le ministre s'est enquis des prestations médicales au niveau de l'EPH d'Aflou d'une capacité de 80 lits, ainsi que d'un chantier d'exten-

sion et d'équipement de cette même structure d'une capacité additionnelle de 90 lits, avant d'inspecter un projet de centre Mère et Enfant. Doté d'une enveloppe de 1,2 milliard DA, le projet en question, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 85%, devra être réceptionné au second trimestre de 2016, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Toujours dans la daïra d'Aflou, M. Boudiaf a procédé à la pose de la pre-

mière pierre pour la réalisation, pour un coût de 150 millions DA, d'une polyclinique implantée près de la route menant vers El-Bayadh.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, poursuit sa tournée dans la wilaya de Laghouat par l'inspection d'autres projets et installations, et devra ensuite présider une séance de travail avec les cadres du secteur.

Y. S./APS

## Information sur l'emploi et la sécurité sociale Escalé à Batna de la caravane

LA CARAVANE d'information sur l'emploi et la sécurité sociale a jeté l'ancre à Batna lundi après avoir sillonné plusieurs régions du pays depuis le lancement le 2 août dernier à Alger, sur initiative du ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale. La caravane a attiré, dès son arrivée place du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, un public nombreux en quête d'informations sur les sujets liés à la législation du travail, à l'emploi et à la protection sociale. Organisée dans le cadre de la promotion de l'action de proximité et du rapprochement de l'administration de l'administré, la caravane, placée sous le slogan «Emploi et protection sociale : garants d'un travail décent», vise à faire connaître les différents dispositifs de soutien à l'emploi rémunéré et les mesures d'allègement prises par le secteur pour faciliter aux jeunes l'accès à un poste de travail bénéficiant d'une couverture sociale. «Il s'agit aussi d'un espace de rencontres pour les employeurs et les citoyens qui pourront se renseigner sur leurs droits et leurs obligations en la matière», a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de l'emploi, Abdelali Ghazali, qui a évoqué, dans ce contexte, plusieurs mesures telles que, entre autres, l'activation et l'actualisation de la carte Chiffa à distance, auprès des officines conventionnées. Des responsables de la Caisse d'assurances sociales des non-salariés (Casnos) ont saisi cette occasion pour inviter les employeurs et les gérants d'entreprises à s'acquitter de leurs cotisations annuelles, et les renseigner sur la possibilité d'effectuer des déclarations à distance via un site électronique spécialement conçu à cet effet, tout en s'informant, en même temps, des avantages et des réductions dont ils pourront bénéficier en contrepartie d'un renforcement de leurs effectifs. La caravane d'information sur l'emploi et la sécurité sociale sera, mardi, dans la localité d'Ain Touta.

R.N./APS

## Syndicat

### Le SNPSP réitère son attachement à ses revendications socioprofessionnelles

Le président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), Lyes Merabet, a réitéré lundi à Alger «l'attachement» de son syndicat à ses revendications socioprofessionnelles. Le SNPSP «réitère son attachement au maintien et la défense de l'ensemble des points de la plate-forme de revendications nationales conformément au procès-verbal (PV) de conciliation du 4 mai 2015», a indiqué M. Merabet lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle il a présenté les conclusions du Conseil national de son syndicat tenu les 16 et 17 octobre à Annaba. Dans

ses conclusions, le conseil a insisté, notamment sur l'importance du dialogue et de la concertation entre les acteurs concernés du secteur, appelant à lever «toutes les formes d'entrave au libre exercice syndical». M. Merabet a fait part, en outre, de «l'attachement» du SNPSP aux «acquis des travailleurs concernant les différents régimes de retraite», tout en interpellant les pouvoirs publics sur «l'urgence de la mise en place de mécanismes de protection du pouvoir d'achat des fonctionnaires». Dans ses conclusions, le Conseil national du SNPSP a réclamé, également, «le droit à l'indemni-

sation financière des praticiens médicaux réquisitionnés pour les examens de fin d'année scolaire et les échéances électorales». Parmi ses revendications, figure aussi «la mise en place d'une formation médicale continue institutionnalisée qualifiante et diplômante». Le syndicat a déploré, par ailleurs, «les conditions de travail pénibles, l'insécurité chronique dans les structures de soins ainsi que l'ouverture anarchique des points d'urgence sans tenir compte des normes d'exercice et sans l'avis des conseils médicaux ou des conseils scientifiques».

Y. S.

## Délocalisation de la faculté des sciences exactes de Béjaïa

### Marche des enseignants et étudiants pour le rejet de la décision du rectorat

La protestation continue de secourir la faculté des sciences exactes de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa. Hier encore, les enseignants et étudiants ont organisé une marche commune depuis le campus Targa Ouzemour vers le siège de la wilaya pour exiger un nouveau «l'annulation immédiate» de la décision du conseil administratif et du conseil scientifique de transférer cette faculté vers le nouveau pôle universitaire d'Amizour (20 km) et réclamer son maintien au niveau du chef-lieu de wilaya. Cette deuxième marche du genre intervient à quelques jours seulement du déplacement d'une commission du ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à la demande du conseil de direction de l'université de Béjaïa et aussi des mécontents pour statuer sur le conflit ouvert depuis plus de deux mois entre les deux parties antagonistes sur la délocalisation de cette faculté. Les enseignants et étudiants veulent maintenir la pression tant que le verdict de la commission n'est pas encore tombé. Des milliers d'étudiants et d'enseignants sont descendus dans la rue pour protester une nouvelle fois contre la décision de l'administration rectorale et dénoncer un transfert, «qualifié d'unilatéral». Pour rappel, les protestataires ont, maintes fois, organisé des ras-

semblements suivis d'un mouvement de grève et le boycott des examens de rattrapage pour dénoncer cette décision prise, rappelle-le, par le conseil de direction de l'université lors d'une réunion tenue le 27 juillet dernier et validée par le conseil scientifique deux jours plus tard. Cette décision selon l'administration rectorale devrait permettre à la faculté des sciences exactes qui regroupe les filières mathématiques, physique, chimie et recherches opérationnelles (RO) «de meilleures perspectives de développement». Cependant, pour les enseignants, «le campus d'Amizour était initialement destiné pour abriter la faculté des sciences juridiques et de droit et

que cette mesure signe la mise à mort de la faculté des sciences exactes». Les enseignants et étudiants évoquent aussi les volets pédagogique, scientifique et économique. Ils estiment que «les facultés de sciences exactes et de technologie sont complémentaires et doivent rester l'une près de l'autre, à l'image de l'USTHB, USTO, ou encore l'Académie des sciences technologiques d'Alger. Leur séparation est anti-pédagogique». Ils relèvent aussi les carences dont souffre le nouveau campus, notamment le manque de labos, manque d'unité de calculs intensifs, pas de plateau technique, etc..

Hocine Cherfa

Exploitation du gisement de Gara Djebilet

# Un cabinet international bientôt retenu pour l'étude de faisabilité

■ Un cabinet d'experts international sera sélectionné avant fin octobre pour lancer une étude de faisabilité pour l'exploitation du méga gisement minier de Gara Djebilet (Tindouf), a indiqué à Alger Ahmed Benabbas, directeur général de la Société nationale du fer et de l'acier (Feraal).

Par Ahmed Dj.

Feraal «fera son choix à partir d'une short-list composée de trois cabinets internationaux jouissant d'une renommée mondiale et spécialisés dans les domaines des mines, de la sidérurgie et de la métallurgie», a-t-il déclaré, en marge d'une conférence tenue lors du Salon international de l'industrie minière (MICA 2015). Cette étude permettra de mieux connaître le potentiel de Gara Djebilet, les capacités de production de minerai de fer, le coût de l'exploitation comme elle donnera des indications sur le marché de la sidérurgie en Algérie, a pré-



Ph.D.R.

cisé ce responsable. Selon deux études menées durant les années 1960 et 1970, les réserves que contiendrait ce

gisement minier vont entre 1,5 milliard de tonnes de minerai de fer à plus de 2 milliards de tonnes,

Récemment, le ministre de l'Industrie et des Mines Abdessalam Bouchouareb avait relevé que le gisement de Gara

Djebilet constituait une «priorité» du gouvernement du fait que c'est un projet structurant en termes de création d'emplois, de sécurisation des approvisionnements internes et des possibilités d'exportation. Le cabinet d'experts sera appelé aussi à accompagner Feraal dans tout le processus de préparation de l'étude de faisabilité et celle de pré-faisabilité, a-t-il encore expliqué ajoutant que l'étude de pré-faisabilité durera neuf mois. «Le début des actions sur le terrain est prévu vers la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018. Au cours de cette étape, il s'agira de procéder aux montages financiers nécessaires à l'exploitation du gisement minier et au lancement des premiers appels d'offres pour les travaux de réalisation», a souligné M. Benabbas. Feraal, créée en 2014 pour exploiter le gisement, table sur une capacité de production de 10 à 12 millions de tonnes en 2025, selon M. Benabbas. Cette société est le fruit d'un partenariat entre Sonatrach, les groupes GICA (ciment), Manadjim El Djazir (Manal) et Sider. Elle dispose d'un capital social d'un milliard de dinars.

A. D./APS

Prix

## Le Brent à moins de 50 dollars à Londres

Les cours de pétrole ont reculé hier en cours d'échanges européens, affectés par la publication de nouveaux indicateurs macroéconomiques chinois décevants. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 49,75 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 71 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en novembre perdait 49 cents à 46,77 dollars. «Les prix du pétrole débutent la semaine dans le rouge, sur fond de données économiques chinoises faibles», ont estimé des analystes. «La croissance de la demande

chinoise de pétrole, qui a décliné de 1,8% sur un an en septembre, a déçu (les investisseurs) ce (lundi) matin», a noté un analyste. La croissance du PIB chinois a ralenti à 6,9% sur un an au troisième trimestre de l'année, selon les chiffres officiels publiés lundi, soit la plus faible performance trimestrielle de la deuxième économie mondiale depuis la crise financière de 2009. La production industrielle du pays a essuyé en septembre un ralentissement très marqué, avec une hausse de 5,7% sur un an, selon le Bureau national des statistiques (BNS). De leur côté, les ventes au détail, considérées comme le baromètre de la consommation des ménages chinois, n'ont connu qu'une très légère accélération, aug-

mentant de 10,9% sur un an. Focalisé sur le ralentissement du plus gros consommateur d'énergie au monde, le marché n'a pas trouvé de réconfort durable dans la nouvelle baisse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis, qui ont décliné de 10 unités à 595 puits, selon des statistiques de la société de services pétroliers Baker Hughes. «La baisse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis n'a pas encore permis de pousser les prix à la hausse ce (lundi) matin», a indiqué un analyste. Mais selon les analystes, «l'activité de forage est à son plus bas niveau depuis juillet 2010», ce qui signifie qu'«un nouveau déclin de la production américaine de pétrole de schiste n'est qu'une question de temps». Agences

12<sup>e</sup> Salon international «Logibat Batiwest 2015» à Oran

## Plus de 200 exposants attendus

Plus de 210 exposants sont attendus au 12<sup>e</sup> salon international dédié au bâtiment, aux matériaux de construction et aux travaux publics «Logibat Batiwest 2015», qui s'est ouvert hier au Palais des expositions de l'EMEC à haï M'dina Jedida

(Oran), a-t-on appris dimanche des organisateurs. Les exposants dont une trentaine d'entreprises turques représenteront huit pays à ce rendez-vous spécialisé dont l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, la Pologne et la Tunisie, a indiqué à l'APS Zoubir Ouali, directeur

général de la société «SOGEX-PO», qui organise cette manifestation placée sous le slogan «Quand le bâtiment de demain devient une réalité». 60 % des exposants parmi les entreprises étrangères participent pour la première à ce salon international qui se tient du 19

au 24 octobre en cours, selon les organisateurs. Sept entreprises spécialisées dans ce créneau relevant des groupes nationaux Cevital et «Haddad» sont également présentes à ce salon, a ajouté le DG de SOGEXPO.

R. E.

Ports de Bouzedjar et Beni Saf

## Visite d'un expert de pêche coréen

Un expert de pêche de la Corée du Sud a effectué, lundi, une visite aux ports de pêche de Bouzedjar et Beni Saf dans la wilaya d'Ain Témouchent, dans le cadre du programme algéro-coréen de développement d'une pêche durable. Représentant l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica), Jeom-Sik Choi, accompagné par Lazaar Abdelhakim, sous-directeur des ports et abris de pêche au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'est enquis sur place des possibilités d'investissement dans le secteur de la pêche. Il a pris connaissance, également, des techniques de pêche utilisées et des équipements et matériels exploités dans ce cadre. Au cours de cette tournée, le représentant de la Koica s'est entretenu avec les professionnels, patrons de pêche et responsables administratifs, sur l'organisation et modes de travail appliqués sur le terrain. Il a visité, au niveau des deux ports, les glacières et les pêcheries, notamment tout en prenant connaissance des moyens mis à

leur disposition. Au port de pêche de Bouzedjar, les professionnels ont demandé, devant le représentant du ministère de tutelle, la levée des épaves stationnées au niveau des quais pour les désengorger, le renforcement de l'énergie alimentant la glacière, outre la réglementation de leur relation avec l'entreprise de gestion portuaire (EGPP). Intervenant à ce propos, le représentant du ministère a annoncé la création prochaine d'une entreprise de gestion des ports de pêche dans le cadre de la restructuration de SOGEXPORTS. S'agissant des tarifications, le ministère travaille pour l'unification de ces tarifs au niveau national, a-t-il indiqué. Un programme d'urgence initié par l'EGPP permettra, par ailleurs, l'amélioration des conditions de travail, notamment par la réalisation de 80 cases pour pêcheurs. La réalisation d'une nouvelle pêcherie de catégorie 1 reste, par ailleurs, confrontée à un dossier en justice concernant l'actuelle pêcherie, a-t-on indiqué. Lors d'une séance de travail tenue à l'antenne de pêche, l'ex-

pert sud-coréen s'est intéressé aux statistiques de la production halieutique de ces dix dernières années concernant principalement le poisson bleu, en premier la sardine. Lazaar Abdelhakim a rappelé, à cette occasion, que le ministère attend les résultats de la campagne d'évaluation de la biomasse effectuée par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA). A rappeler qu'il s'agit de la quatrième visite de ports de pêche à travers le pays effectuée dans ce cadre par cet expert, selon le représentant du ministère. Les ports de pêche d'Alger, Tipasa et Boumerdès ont été déjà inspectés, a-t-il rappelé. Pour l'expert coréen, Jeom-Sik Choi, le projet DEEP de développement du secteur «constitue le fer de lance dans ce domaine», ajoutant toutefois, que le développement de l'aquaculture en est l'élément clef. «La solution réside dans le développement de l'aquaculture», a-t-il déclaré à l'APS.

Saïd F.

## Coopération Le président ougandais visite la raffinerie pétrolière d'Alger

LE PRÉSIDENT ougandais, Yoweri Kaguta Museveni, a visité, lundi, la raffinerie de Sidi R'zine (Alger) qui assure l'approvisionnement en produits pétroliers pour une dizaine de wilayas du centre du pays. Une visite guidée a ainsi été organisée pour M. Museveni et la délégation qui l'accompagne aux principales unités de la raffinerie, en présence du ministre de l'Energie, Salah Khebbi. Le président ougandais, en visite à Alger depuis dimanche, a reçu des explications sur le fonctionnement de cette installation, mise en service en 1964, ainsi que des informations sur le projet de son extension. La raffinerie de Sidi R'zine, qui est en cours de réhabilitation et d'extension, devrait voir sa capacité de production en gasoil passer de 737 000 tonnes actuellement à 1,18 million de tonnes en 2016, ainsi que le doublement de la capacité de production de l'essence super ainsi qu'une augmentation conséquente des capacités de stockage des carburants, rappellent-ils. L'hôte de l'Algérie a terminé sa visite en signant le livre d'or de cette plus ancienne raffinerie de l'Algérie. Le président ougandais a entamé dimanche une visite d'Etat de quatre jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

R. E.

## Blida

## Nécessité de rattraper le retard accusé par l'habitat

Le wali de Blida, Abdelkader Bouazghi, a souligné la nécessité de rattraper le retard accusé dans la réalisation des programmes de logements, destinés à la wilaya, appelant à la prise de mesures urgentes pour redresser la situation.



PH. &gt; D. R.

Par Salim L./APS

Intervenant à la réunion du conseil exécutif de la wilaya, consacrée au dossier du logement, M. Bouazghi a relevé qu'il s'agit là de la première préoccupation tant du citoyen, que de l'Etat, qui lui a affecté des fonds considérables. «*Contrairement aux autres wilayas, Blida a été incapable de concrétiser les programmes qui lui ont été affectés depuis une longue période*», a estimé le wali, soulignant l'impératif de «*trouver, dès à présent, des solutions aux problèmes, à l'origine de ce retard*». «*Après 10 ans révolus, la wilaya a concrétisé 95% du programme quinquennal 2005-2009, alors que 370 logements publics locatifs (LPP) sont à l'arrêt et 300 autres n'ont pas*

*encore été lancés en chantier*», a déploré Bouazghi, signalant, également, plus d'un millier de logements inscrits au titre du programme d'éradication de l'habitat précaire, également à l'arrêt, à travers de nombreuses communes de la wilaya, pour cause d'inadéquation de leurs assiettes d'implantation et de conflits avec les entreprises en charge. S'agissant du quinquennat 2010-2014, au titre duquel la wilaya a été destinataire de 13 450 LPP et d'éradication de l'habitat précaire, il a été enregistré la réalisation de seulement 400 unités, alors que plus de 6 000 autres sont en attente de lancement de leurs travaux de réalisation, pour cause d'absence d'assiettes foncières. Les participants à ce conseil ont décidé la désignation de trois sites à Meftah, Ben Khellil, et El Afroune, alors que le wali a recommandé la constitution d'une commission, dont les membres se déplaceront sur le terrain, pour constater de visu ces sites destinés à l'implantation des projets de logements non encore lancés en réalisation. Parallèlement, les participants se sont accordés sur le transfert de tous les projets à l'arrêt vers la région de Bouinane.

S. L./APS

## M'sila

## Appel à la création d'une cellule de suivi des micro-entreprises

L'association nationale des jeunes bénéficiaires de micro-crédits et des jeunes investisseurs appelle à la création d'une «*cellule de suivi*» des micro-entreprises du secteur des télécommunications, a indiqué à M'sila son président, Nassim Diafat. Rencontré en marge de la caravane nationale de la micro-entreprise qui observe une halte dans la capitale du Hodna, M. Diafat a souligné que cette cellule qui mettrait à contribution des représentants du ministère du Travail, des dispositifs de soutien à l'em-

ploi et d'Algérie Télécom, aura pour tâche de «*recenser les insuffisances relevées sur le terrain*» et de jouer un rôle de «*force de proposition*». Il a également invité les organisations du patronat à confier des projets en sous-traitance aux micro-entreprises de jeunes.

La caravane qui a entamé sa tournée au début du mois en cours à Skikda sillonnera, en trois mois, les quatre coins du pays. Elle est conjointement organisée par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes

(Ansej), Algérie Télécom et l'association nationale des jeunes bénéficiaires de micro-crédits et des jeunes investisseurs. Une convention signée en 2011 entre Algérie Télécom et l'Ansej a permis la création, à ce jour, de 300 micro-entreprises spécialisées dans les TIC ainsi que la formation de 504 techniciens par Algérie Télécom. Depuis le début de son périple, la caravane a recensé, selon ses organisateurs, 950 jeunes intéressés par la création de micro-entreprises spécialisées.

Ahmed H.

## Bouira

## Nouvelles structures pour l'Education et l'Enseignement supérieur

Les secteurs de l'Education et de l'Enseignement supérieur à Bouira viennent d'être renforcés par de nouvelles structures réalisées ces derniers mois dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Pour le secteur de l'Education, quatre nouveaux lycées ont été réceptionnés à Lakhdaria, Maâmoura, Rafour (M'Cheddallah), Ouled Rached, et un autre a été réhabilité au chef-lieu de la wilaya, selon un docu-

ment présenté récemment à l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Cinq écoles primaires, deux cantines scolaires et 18 classes d'extension avaient été réalisées et réceptionnées en 2015, a-t-on ajouté de même source.

En outre, une salle de sports a également été réalisée et réceptionnée en 2015 au lycée de Saharidj (Est de Bouira), et trois autres salles de sport ont été revêtues en tapis synthétique dans les communes de Taghzout, Guerrouma et

Bouderbala, a encore ajouté le secrétariat général de la wilaya dans son rapport. Vingt-trois autres classes d'extension pour le cycle primaire vont être réceptionnées avant la fin 2015 dans les communes de Bouderbala, Kadiria, Aomar et Sour El-Ghouzlane, où un problème de surcharge des classes persiste.

D'autres communes à l'image notamment de Bouira, Kadiria, Haizer, El-Hachimia, Bechloul, Ath Mansour, Mesdour, El-Asnam, El-Adjiba ont bénéficié de projets de réalisation de 14

cantines scolaires, dont la réception est prévue aussi avant la fin de l'année en cours. Le secteur de l'enseignement supérieur a été, lui aussi, renforcé par deux structures, à savoir un institut de 2 000 places pédagogiques et une résidence universitaire de 1 000 lits, réalisés et mis en service depuis quelques semaines. Inscrit en 2012, un autre institut d'une capacité de 2 000 autres places pédagogiques va être livré également avant l'année en cours.

Salim D.

## Mise en avant à El Tarf

## La contribution des produits halieutiques à la sécurité alimentaire

La contribution des produits halieutiques à la sécurité alimentaire a été mise en relief, dimanche à El Tarf, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation et de la femme rurale.

M. Nadir Youbi, inspecteur à la direction de wilaya de la pêche a relevé «*la faiblesse dans la consommation de produits halieutiques en Algérie*» (moyenne de 5,12 kg/an par habitant contre 16 kg/hab à l'échelle mondiale), et a estimé que le «*déséquilibre*» entre l'offre et la demande était «*étroitement lié à la croissance démographique galopante et au déclin des ressources halieutiques*».

Le développement de l'aquaculture qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale demeure «*une solution appropriée pour satisfaire la demande et éviter tout problème de malnutrition, notamment en zones rurales*», a souligné ce responsable. Lors d'une exposition organisée à l'occasion de cette journée dans le hall de la direction des services agricoles (DSA), un cadre de cette direction, Chanez-Amira Zaidi, a souligné, quant à elle, «*l'impact de la politique de renouveau rural dans la sécurité alimentaire*». Selon elle, «*les efforts consentis localement en matière agricole ont permis de réaliser*

des bonds qualitatifs dans les filières de la tomate industrielle où il a été enregistré, cette année, une production de plus de 2 millions quintaux et de la céréaliculture avec une production de 180.000 quintaux de blé. L'exposition organisée pour la circonstance, et à laquelle ont participé différentes structures comme la direction des services agricoles, la chambre de l'agriculture et la coopérative des céréales et des légumes secs, a permis au public de découvrir les intrants et les différents matériels utilisés pour le travail de la terre.

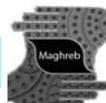
Hani.A

Khenchela  
La production oléicole

## en progression

LA PRODUCTION oléicole réalisée dans la wilaya de Khenchela au titre de la saison agricole 2014-2015 a enregistré une progression «*sensible*» par rapport à la campagne précédente, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). La récolte d'olives a en effet dépassé, cette saison, les 56 000 quintaux alors qu'elle n'était que de 30 000 quintaux en 2013-2014, a précisé le chef du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la DSA, Ahmed Hamzaoui. Une partie seulement de la production, soit 5 400 quintaux, a été destinée à la consommation, le reste ayant été acheminé vers les quatre pressoirs de cette wilaya, donnant lieu à une production de 900 000 litres d'huile d'olive contre 500 000 litres au terme de la précédente campagne, a ajouté ce responsable. Ouled Rechache, Bouhmama, Kais, El Hamma et Ain Touila sont les communes les plus performantes en matière d'oléiculture, a encore fait savoir M. Hamzaoui, rappelant qu'une superficie de plus de 2 500 hectares a été réservée, cette saison, à la production oléicole.

R.R.



## Tunisie

# Des drones américains pour protéger le pays

■ Américains et Français s'inquiètent de la dégradation de la situation en Libye, où les islamistes cherchent à déstabiliser la démocratie tunisienne.

Par Souhila K./ agences



Ph: DF

L'attribution du prix Nobel de la paix, le 9 octobre, à ce qu'on appelle «le quartet tunisien», c'est-à-dire les quatre organisations de la société civile qui ont milité depuis l'été 2013 pour que s'apaisent les conflits entre laïques et parti religieux, a été un formidable réconfort pour ce pays. Une sorte de baume calmant sur les plaies à vif des attentats, et les blessures nées de la fuite des touristes et d'une économie qui ne parviendrait pas à surnager sans quelques aides venues de l'étranger. Mais si les Tunisiens mériteraient largement cette reconnaissance, Français et Américains s'inquiètent d'un état d'esprit un peu émollient de la part de leurs dirigeants, autorités politiques et militaires confondues. Un fatalisme sans doute oriental qui leur fait refuser de voir que le danger est vraiment à leurs portes avec la Libye. Un pays qui n'est plus un État, déstabilisé, en état d'éruption permanente et non contrôlée, en dépit des efforts des Nations unies de ramener un semblant d'entente entre les factions qui s'entre-déchirent pour le pouvoir. Et dont certaines sont proches de Daesh et d'Al-Qaïda. Témoin, l'échec de la tentative de Bernardino León, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, qui semblait pourtant, au bout de 13 mois de négociations, être parvenu à ce que les deux principaux clans qui se disputent le pouvoir, celui des laïques de Tobrouk et celui des islamistes de Tripoli, s'entendent sur un gouvernement de coalition. Si la situation de chaos perdure en Libye, l'entrée frac-

sante de la Russie dans le conflit syrien risque indirectement de l'aggraver. Car dans le cas – probable – où les djihadistes seraient chassés de leurs positions en Syrie ou en Irak, ils peuvent se replier vers la Jordanie ou le Liban, mais surtout vers la Libye, dont l'état de déliquescence favoriserait ce reflux. Ainsi, la ville de Sabratha, à 70 kilomètres de la frontière tunisienne, sert déjà de point de transit, à l'aller comme au retour, à un grand nombre de volontaires qui veulent aller faire le djihad dans les rangs de Daesh. De même que la région de Derna, entre mer et montagne, est devenue, selon certains spécialistes du terrorisme, une base de repli pour les combattants de Daesh, comme l'ont été pour Ben Laden et ses hommes les grottes de Tora Bora dans l'est de l'Afghanistan.

Les Américains, qui, depuis des mois, coopèrent avec les Français dans la lutte contre les bandes islamistes d'Aqmi au Sahel, ont donc souhaité rapprocher leurs moyens d'observation et éventuellement de frappe de la Libye. C'est pourquoi leurs drones Reaper, stationnés à Niamey au Niger pour compléter les moyens d'observation déployés par la France dans le cadre de l'opération Barkhane, vont être prochainement déployés en Tunisie. Ce qui laissera l'armée française dans le Sahel seule avec ses propres drones : trois Reaper également, mais qui, contrairement aux

appareils américains, sont équipés pour l'observation, et pas pour l'attaque.

## Fermeture d'hôtels en série après les attentats jihadistes

Au moins 70 hôtels en Tunisie ont dû fermer provisoirement leurs portes depuis septembre et «d'autres vont suivre», en raison de deux attaques jihadistes meurtrières ayant durement affecté le secteur touristique qui représente près de 10% du PIB national, a affirmé dimanche un responsable. «La situation est très morose. Les taux d'occupation ne dépassent pas 20% de la capacité hôtelière du pays, a déclaré à la radio privée Mosaïque FM le président de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie, Radhouane Ben Salah. «70 hôtels ont dû fermer leurs portes depuis septembre en raison du manque de clientèle et d'autres vont suivre», a-t-il prévenu. «Cette situation va mettre des travailleurs

au chômage technique», a relevé M. Ben Salah, tout en assurant que le gouvernement allait leur verser «une prime (individuelle) de 200 dinars (90 euros)» (par mois) ainsi que la gratuité de la «couverture sociale pendant une durée de six mois renouvelable». Le secteur touristique en Tunisie, un pays qui avait encore enregistré l'an dernier plus de six millions de visiteurs, emploie directement ou indirectement quelque 400 000 personnes. Il représente près de 10% du PIB national mais traverse actuellement une grave crise, depuis les attentats du musée du Bardo à Tunis en mars (22 morts) et de Sousse en juin (38 morts), revendiqués par le groupe jihadiste Etat islamique (EI). La saison estivale a pu en partie être sauvée par la clientèle nationale, voire régionale – notamment algérienne – mais les arrivées de touristes européens ont elles chuté de moitié depuis janvier. Des chaînes internationales ont récemment annoncé qu'elles fermeraient leurs hôtels

tout l'hiver. Lundi dernier, la Fédération tunisienne des agences de voyages (FTAV) a dit espérer des retombées positives après l'attribution du prix Nobel de la paix aux représentants du dialogue national tunisien, un quartette ayant permis de sauver la transition démocratique née de la révolution de 2011. Elle a également appelé les pays européens ayant émis de sévères mises en garde sur les voyages en Tunisie, dont la Grande-Bretagne qui a perdu 30 ressortissants à Sousse, à les lever. A ce jour, seule la Suède qui avait déconseillé le 10 juillet «tout voyage non indispensable», a pris une mesure en ce sens, en limitant le 2 octobre cette recommandation aux régions les plus dangereuses, frontalières de l'Algérie et de la Libye. Si la Tunisie a réussi sa transition politique, elle peine à faire redémarrer son économie. En 2015, la croissance sera inférieure à 1%. Le gouvernement table sur 2,5% l'an prochain. S.K./ agences

## La baisse de l'impôt sur les faibles revenus reportée

LE PROJET de la loi de finances, pour l'exercice 2016, propose le report, au 1er janvier 2017, de l'application de la disposition relative à la généralisation de l'exonération fiscale des personnes physiques dont le revenu annuel net ne dépasse pas 5 mille dinars. Cette proposition intervient en raison des impacts négatifs de cette disposition sur les équilibres généraux du budget de l'Etat et de la prise en compte de la conjoncture difficile que le pays connaît actuellement aux niveaux économique et

financier. L'article 18 du projet de ladite loi suggère, dans ce cadre, de changer l'expression «1<sup>er</sup> janvier 2016» mentionnée dans l'article 24 de la loi numéro 30 de l'année 2015, datée du 18 août 2015 et relative à la loi de finances complémentaire 2015, par celle du «1<sup>er</sup> janvier 2017». Quant à la révision et l'ajustement des barèmes de l'impôt sur le revenu, conformément aux propositions du projet de la loi de finances 2016, ils seront examinés ultérieurement, indique le projet de la loi de finances 2016. A.F.

## Sahara occidental

### Le Mozambique appelle à «des actions concrètes»

Le représentant du Mozambique auprès de l'ONU, Antonio Gumende a appelé à «des actions concrètes de la part des Nations unies en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». S'exprimant devant la 4<sup>e</sup> commission de l'ONU, M.Gumende a estimé que «le droit à l'autodétermination était un droit inaliénable qui fait partie des droits de l'homme universels. Le refuser aux peuples colonisés est contraire aux principes de la Charte des Nations unies et représente un obstacle à la paix mondiale, à la stabilité, à la coopération et au respect des droits de

l'homme». Il a également regretté l'existence de certains territoires sous occupation étrangère, notamment le Sahara occidental, appelant à «des actions concrètes de la part des Nations unies en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». «Le Mozambique soutient les efforts de la communauté internationale, et en particulier ceux de l'Union africaine qui visent à tenir le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui reporté depuis si longtemps», a-t-il déclaré. Il a enfin salué les efforts de Joaquim Chissano, ancien Président du Mozambique, en sa qualité

d'Envoyé spécial de l'Union africaine pour le dossier du Sahara occidental.

### Des réfugiés sahraouis sans abri en raison des fortes pluies

Des dizaines des familles des réfugiés sahraouis se sont trouvées sans abris depuis la tombée des fortes pluies qu'ont connus les camps de réfugiés sahraouis la nuit de vendredi à samedi, laissant d'importants dégâts matériels au niveau des 5 wilayas et institutions sahraouies. Les pluies qui se sont pour-

suivies deux jours et qui peuvent se poursuivre, selon les conditions météorologiques, ont conduit à l'effondrement de plusieurs maisons et des tentes des réfugiés sahraouis au niveau des différentes wilayas et surtout la wilaya d'Aousserd.

Les réfugiés sahraouis vivent dans des maisons construites en boue, depuis plus de 40 ans en raison de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, rappelle-t-on. Un bilan des dégâts sera rendu public dans les prochaines heures, a-t-on indiqué.

R.M.

# La situation devient hors de contrôle

■ L'escalade des violences en Israël et dans les Territoires palestiniens a coûté la vie à un Erythréen, pris par erreur pour un assaillant, brutalisé par une foule d'Israéliens avant d'être touché par les tirs d'un garde, dans un climat de peur et d'animosité grandissantes.

Par Ali O.

Le secrétaire d'État américain John Kerry a réclamé hier la fin des violences, exhortant les deux camps à "la retenue" et confirmant qu'il allait rencontrer dans les prochains jours le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président palestinien Mahmoud Abbas. De son côté, Israël a commencé à ériger un mur de béton entre un quartier palestinien et un quartier juif de Jérusalem-Est, la partie palestinienne de la ville sainte occupée par l'État hébreu depuis 1967. Ce mur, qui devrait faire 300 mètres de long, sera temporaire, amovible et uniquement destiné à parer les jets de pierres et d'engins incendiaires sur les juifs dans un secteur tendu, affirment les autorités israéliennes. Mais il



a immédiatement suscité les comparaisons avec l'imposante barrière de séparation dont Israël a entrepris la construction pendant la deuxième Intifada pour se protéger des attaques venues de

la Cisjordanie occupée. Devenue pour les Palestiniens l'un des symboles les plus détestés de l'occupation israélienne, ce «mur» a été condamné comme contraire au droit international par la Cour internationale de Justice de La Haye. Les adversaires de M. Netanyahu l'ont accusé de renforcer encore la division de Jérusalem et de saper le grand principe selon lequel toute la ville (Ouest et Est) est la capitale indivisible d'Israël. Les blocs de béton ont été mis en place à l'insu de M. Netanyahu qui a ordonné qu'on suspende la prolongation du mur, rapportait la presse. Le quotidien Yedioth Ahronoth, toujours

critique de M. Netanyahu, écrit cependant que le mur est emblématique de «l'hystérie» à laquelle cèdent les pouvoirs publics. Jérusalem-Est, dont les Palestiniens veulent faire la capitale de leur futur État, et la Cisjordanie sont en proie depuis le 1<sup>er</sup> octobre à une escalade qui fait craindre un nouveau soulèvement de grande ampleur. Les attentats commis par des individus isolés contre des soldats, des policiers ou des civils juifs se sont multipliés y compris en Israël. Dimanche soir, un homme a de nouveau semé la panique en entrant armé d'un pistolet et d'un couteau dans la gare routière de Beersheba (sud). Cet Arabe israélien de 21 ans, a tué un soldat de 19 ans, s'est emparé de son fusil M-16 et a tiré sans discrimination avant d'être abattu. Dans la confusion, un agent de sécurité a ouvert le feu sur un Erythréen de 26 ans qui essayait de se mettre à l'abri et qu'il a pris pour un assaillant. Des vidéos montrent ensuite celui qui semble être l'Erythréen allongé dans son sang et des témoins lui asséner des coups de pied dans la tête. Certaines personnes s'introuvent. L'Erythréen a succombé plus tard à ses blessures.

La police israélienne considère comme «extrêmement grave» l'agression de cet homme qui ne représentait «aucun danger», a

dit une porte-parole. Le commandant local de la police a ordonné qu'on retrouve ceux qui ont frappé l'Erythréen. L'Erythréen est le premier abattu dans de telles circonstances en Israël depuis le début de la flambée de violences. A plusieurs reprises ont été rapportées des situations dans lesquelles des foules en colère cherchaient à se faire justice. Les appels à la haine réciproque se multiplient.

Des Palestiniens, essentiellement de Jérusalem-Est, sont dans la très grande majorité les auteurs des attaques qui ont semé l'inquiétude chez les Israéliens. Un petit nombre ont été le fait d'Arabes israéliens, qui possèdent la nationalité israélienne mais se considèrent généralement comme Palestiniens.

Les autorités peinent à contenir un mouvement essentiellement mené par des jeunes lassés de l'occupation israélienne et échappant à tout contrôle.

Sur le plan international, outre les futures rencontres de M. Kerry avec les dirigeants israélien et palestinien, le Conseil de sécurité de l'ONU a commencé à examiner un projet français de déclaration, non contraignante, appelant à un retour au calme et au maintien des règles régissant l'ultra-sensible esplanade des Mosquées à Jérusalem.

A. O.



## Points chauds

### Neutralité

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'atmosphère est toujours tendue au Proche-Orient, depuis quelques semaines elle n'est rien de moins qu'explosive alors que les Israéliens et les Palestiniens s'occupent mutuellement de promouvoir la violence et d'empirer une situation déjà critique. Mais depuis quelques jours ce sont les interventions extérieures, qui n'ont que trop tardées, qui cristallisent les tensions. Et si les Américains comme l'on s'en doute se sont rangés du côté du gouvernement hébreu, du côté européen l'on essaie de garder une certaine neutralité pour tenter de ne pas susciter de nouvelles raisons de colère d'un côté comme de l'autre. Mais il semblerait que la neutralité, notamment de la France ait exaspéré les autorités israéliennes qui attendaient une réaction plus partisane, en leur faveur évidemment. Israël s'indignait donc en ce début de semaine d'une idée française de présence internationale sur l'ultra-sensible esplanade des Mosquées à Jérusalem, allant jusqu'à accuser Paris de «récompenser le terrorisme». «En reprenant à son compte les fausses accusations lancées par les dirigeants palestiniens sur le changement du statu quo sur le mont du Temple (le nom donné par les juifs à l'esplanade des Mosquées), le texte proposé par la France récompense le terrorisme que les Palestiniens ont initié», a affirmé dans un communiqué le ministère israélien des Affaires étrangères. La France a annoncé son intention de proposer au Conseil de sécurité des Nations unies une déclaration prévoyant une présence internationale sur l'esplanade, lieu qui cristallise les tensions actuelles entre Palestiniens et Israéliens. Troisième lieu saint de l'Islam, également révéralé par les juifs, l'esplanade des Mosquées est régie par des règles (dites le «statu quo») qui autorisent les juifs à s'y rendre à certaines heures, mais leur interdit d'y prier. Les musulmans peuvent y prier à toute heure, mais sont régulièrement soumis aux restrictions de la part des Israéliens qui en contrôlent l'accès. Les Palestiniens accusent Israël de vouloir modifier le statu quo, ce dont le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est toujours défendu, se disant le meilleur garant. Le ministère israélien des Affaires étrangères accuse la France de rester silencieuse «sur les causes réelles de la vague d'attaques au couteau perpétrées par des Palestiniens, à savoir les incitations à la violence contre Israël et son peuple». Le ministre du Tourisme Yariv Levine, membre du Likoud, le parti de droite du Premier ministre, a affirmé à la radio publique qu'Israël «a obtenu le soutien des Américains pour bloquer l'initiative française. Nous n'accepterons pas une remise en cause de la souveraineté d'Israël sur Jérusalem réunifiée». Ainsi, les dirigeants hébreux appliquent sans restriction la politique du «avec ou contre nous» considérant toute personne ne les soutenant pas aveuglément ces prochains jours comme hostiles. Reste à savoir si d'autres pays occidentaux oseront essayer de se montrer neutres ou inquiets d'être stigmatisés comme étant antisémites et ils suivront l'exemple des Américains en soutenant Israël et sa politique mortifère.

F. M.

Suisse

## Poussée spectaculaire de la droite anti-immigration aux législatives

La droite populiste suisse, l'UDC, résolument anti-immigration et anti-Union européenne, a enregistré dimanche une progression spectaculaire aux élections législatives, qui la conforte comme premier parti de la Confédération helvétique. Elle obtient près d'un tiers des sièges du Conseil national, selon les résultats définitifs. L'Union démocratique du Centre gagne 11 élus, avec au total 65 représentants sur les 200 de la chambre basse du parlement. Elle fait mieux que son meilleur score de 2007 (62 élus). Dans une projection, la télévision publique RTS estime le score en voix de l'UDC à 29,5%, son plus haut niveau historique (28,9% de 2007) et du jamais vu pour un parti suisse. Le décalage entre le score en voix et en députés s'explique par un système complexe de proportionnelle où les électeurs peuvent rayer des noms sur la liste des partis, panacher des candidats, et par des alliances locales entre partis. Dans la chambre sortante élue en 2011 l'UDC occupait 54 sièges. La participation au vote de dimanche a été à peine supérieure à 48%. «Les gens ont voté guidés par la peur», selon une candidate socia-

liste, Rebecca Ruiz, ajoutant que le thème des réfugiés et de l'immigration, favori de l'UDC, avait été «malheureusement très dominant dans la campagne». Le parti socialiste (PS), deuxième formation du pays, perd 3 sièges avec 43 élus et l'autre parti de droite, le Parti des libéraux radicaux (PLR) obtient 3 élus de plus avec 33 représentants. Ce virage à droite se fait aux dépens des petits partis du centre (moins 3 sièges) et des deux principales formations écologistes qui perdraient au total 9 sièges. Dans certaines communes du Jura Bernois, «nous progressons de 4, 8 ou 10 points», s'est félicité Manfred Bühler de l'UDC. Dans les Grisons, Magdalena Martullo Blocher, la fille du leader charismatique et historique de l'UDC Christoph Blocher, a été élue et à Lucerne le parti populiste deviendrait la première force politique, détrônant les modérés du PDC (démocrate-chrétien). L'UDC s'était choisi comme slogan «Rester libres». En février 2014 il avait surpris avec le succès de son référendum contre «l'immigration de masse», pour imposer des quotas aux ressortissants de l'UE de plus en plus nombreux à venir travailler en Suisse. L'UE a

alors menacé de dénoncer tous les accords bilatéraux avec Berne si la libre circulation était supprimée. Le gouvernement a jusqu'en 2017 pour trouver une solution. L'affiche la plus radicale durant la campagne était celle des jeunes UDC du Canton de Vaud: une caricature de jihadiste portant un brassard UE, avec en fond le drapeau étoilé de l'UE, qui s'apprête à décapiter une jeune blonde bâillonnée vêtue d'un drapeau suisse avec l'appel: «Gardez la tête sur les épaules», «Votez pour la liste UDC». Alors que la Suisse est pour le moment épargnée par la vague de migrants arrivant en Europe, un sondage de l'institut gfs.bern révélait que pour près d'un Suisse sur deux (48%) les questions de facile et de l'immigration constituent la «première priorité», loin devant les relations avec l'UE. «Pas question de surcharger les finances publiques et le budget social en ouvrant toutes grandes les frontières, quand tant de jeunes ici restent sur le carreau», avait résumé pendant la campagne Roger Golay, élu dimanche à Genève pour le Mouvement des citoyens genevois, petite formation de la droite populiste qu'il préside.



Galerie d'art Aïcha-Haddad

# Mahieddine Saïdani expose à Alger

La salle d'expositions Aïcha-Haddad est décorée depuis le trois octobre courant par une trentaine d'œuvres du plasticien Mahieddine Saïdani. Cette exposition qui se poursuit jusqu'au 22 du mois courant se veut une rétrospective des œuvres du plasticien depuis 1969 à nos jours. Une harmonie de couleurs chaudes et froides attire les visiteurs même si la couleur noire est présente en force.

Par **Abla Selles**

La galerie d'art Aïcha-Haddad continue d'abriter des expositions de haut niveau offrant aux amoureux des arts plastiques le plaisir d'apprécier de belles œuvres. En effet, cet espace d'exposition est décoré depuis le trois octobre courant avec une vingtaine d'œuvres artistiques du plasticien Mahieddine Saïdani. Il s'agit d'œuvres artistiques de différents formats et de couleurs variées. Cette exposition qui se veut une rétrospective des œuvres du plasticien depuis 1969 jusqu'à nos jours démontre l'évolution artistique du plasticien ainsi que des sujets de différentes époques de notre pays.

Des toiles grandes et autres

petites avec une bordure rouge ou doré exprimant la joie, la mélancolie, l'espoir ainsi que la souffrance. C'est l'état d'âme de l'artiste qui est présent dans ces toiles représentant des scènes du quotidien des Algériens et des portraits présentant la richesse culturelle de l'Algérie.

Chacune des toiles exposées est le miroir de notre société, de la simplicité des gens et de leur appartenance culturelle. D'ailleurs, le plasticien a voulu invité les gens à la rencontre de la richesse culturelle et artistique de notre pays. D'ailleurs, à travers les divers portraits exposés, on découvre les tenues traditionnelles des différentes villes du pays ainsi que le rôle des hommes et des femmes dans la



Ph. / Soraya/LIA

société algérienne. Des gens sont dessinés au marché, dans la rue et chez eux avec les moindres détails. L'homme targui, la femme algéroise ainsi que des images du quotidien sont présentées telles qu'elles sont vues. Bien que les toiles ne sont pas titrées, mais les simples visiteurs peuvent découvrir l'âme de ces tableaux

et leur thème. On lit dans ces toiles la tendresse de la femme, la révolution et même la sagesse des savants.

Par ailleurs, plusieurs interprétations se lisent sur l'utilisation des couleurs qui varient entre chaudes et froides. La couleur noir qui a régné dans toutes les toiles paraît comme un trait de tristesse et d'angois-

se qui accompagne le plasticien dans toutes ses œuvres. Il y a aussi le rouge qui donne beaucoup d'énergie aux toiles exposées. Il est à noter que Mahieddine Saïdani est un plasticien algérien de renom. Ressortissant de l'école nationale d'architecture et des beaux-arts d'Alger, ce plasticien a exposé en Algérie ainsi qu'à l'étranger (Paris, Maroc, Bruxelles, et l'Espagne).

A.S.

## Industrie cinématographique en Algérie

### Le cinéma d'expression amazighe dominée par l'amateurisme

Le cinéma d'expression amazighe est dominé par l'autoproduction amateur, a affirmé dimanche à Tizi Ouzou le scénariste et président du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC), Tahar Boukella. «La production professionnelle du cinéma d'expression amazighe représenté par, entre autres, Bouguermouh et Belkacem Hadjadj, ne compte qu'une dizaine de films», a relevé le scénariste lors d'une journée d'étude sur le «Cinéma amazighe, bilan et perspectives à l'ère des technologies de l'information et de la communication». Pour le reste de la production il s'agit plutôt d'autoproductions de jeunes amateurs qui tournent avec des caméras

vidéos qu'ils vendent sous forme de DVD et qu'ils arrivent parfois à faire passer à la télévision», a-t-il précisé.

«Ces films ne sont pas des productions cinématographiques, vu qu'ils ne répondent pas au format du cinéma car ce sont des vidéos de qualité technique assez médiocre et une écriture assez basique et pas très élaborée», a indiqué M. Boukella, soulignant toutefois qu'il n'y a pas lieu «dénigrer» ces productions puisqu'elles constituent un «vivier qui montre qu'il y a une jeunesse qui veut faire du cinéma».

«Plutôt que de mépriser ce travail d'amateurs, il faut donner les moyens aux jeunes afin de leur permettre d'accéder à une production professionnelle par la formation et

les subventions de l'Etat assurées par le biais du FDATIC», a estimé le président du Fonds.

S'agissant du choix du genre de production, M. Boukella a conseillé aux jeunes réalisateurs d'opter pour «un bon court-métrage qu'un long métrage qui ne ressemble à rien».

L'amélioration de la qualité des scénarii, a-t-il dit, peut se faire à travers des ateliers d'écriture, l'ouverture de salles de cinéma en faisant appel à l'investissement privé afin d'instaurer une culture cinématographique dans la société et même chez les producteurs qui en manquent, et assurer obligatoirement une formation académique aux réalisateurs.

L.B.

## Littérature

### Les œuvres d'Isabelle Eberhardt revisitées

Les œuvres littéraires et de voyage de la romancière et journaliste Isabelle Eberhardt ont été revisitées lors d'une manifestation culturelle organisée dimanche dans la commune de Tiout (sud de Naâma), en présence d'une pléiade d'hommes de lettres et de culture.

Initiée par la direction de la culture, en coordination avec l'association culturelle locale Safia Kéttou de la création culturelle et les amis d'Aïn-Sefra dans le cadre de la commémoration du 111<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Eberhardt (1877-1904), cette conférence, placée sous le thème de «Eberhardt : legs culturel algérien», vise à mettre en exergue le riche patrimoine litté-

raire légué par cette femme de lettres, et consistant notamment en une quinzaine d'ouvrages en langues anglaise, française et allemande, traduits vers d'autres langues, ont indiqué les organisateurs.

Cet évènement culturel vise aussi à mettre en valeur les réalisations acquises en un court temps par la romancière, et de mettre en relief de nombreux aspects de ses mémoires littéraires, correspondances journalistiques, sa conversion à l'Islam, et sa solidarité et son soutien aux questions algériennes, a indiqué le président du comité d'organisation, Abdelkader Diffallah.

«Les repères idéologiques et biographiques ambigus dans les

œuvres d'Eberhardt» est le titre de cette conférence animée par le chercheur Mohamed Rached d'Aïn-Sefra, qui a passé en revue les dimensions et sources d'inspiration des textes, des articles de presse et des poésies de la romancière, ses voyages et l'influence de son séjour en Algérie sur ses écrits et œuvres, notamment les us et traditions, l'identité culturelle des populations du Sahara algérien, ainsi que la pensée religieuse mystique, le soufisme et les zaouias (confréries) religieuses.

Le D' Bachir Khelaf, chercheur de la wilaya d'El-Oued, a, de son côté, mis en exergue les relations d'Eberhardt avec la région de Oued Souf, ses

articles journalistiques et ses correspondances, dévoilant, à travers un registre linguistique raffiné, les conditions de vie des populations du Sahara et des aspects des traditions bédouines.

Selon le conférencier, cette autrichienne, d'origine russe, arrivée à l'âge de 20 ans en Algérie, a suscité une large controverse durant et après sa mort, rappelant, à ce titre, ses articles et correspondances de guerre de 1902 qui ont mis à nu les exactions du colonialisme français sur les populations autochtones, en plus des articles traitant des résistances populaires dans le Sud oranais, celle menée par Cheikh Bouâmama en particulier.

F.H.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Centre culturel Mustapha Kaleb**

**Jusqu'au 24 octobre :** Deuxième édition de l'exposition collective «Trait d'union», avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Nouredine Chegrane, Zahia Kaci, Farah Laddi, Madjid Guemroud et Massinissa Tiblali

**Galerie Ezzou'Art :**

**Jusqu'au 22 octobre :** Exposition «Comm & Art» de Yasmine Hamaidia.

**Galerie Asselah-Hocine**

**Jusqu'au 22 octobre :** Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura

**Galerie Aïcha-Haddad**

**Jusqu'au 22 octobre :** Exposition «Rétrospective 1969- 2015» de Mahieddine Saïdani.

**Palais Ahmzd Bey de Constantine**

**Du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre** Festival international de musique malouf de Constantine

**Galerie d'art Sirius**

**Jusqu'au 5 novembre :** «Exposition d'automne» de l'artiste Moussa Bourdine

**Galerie des Ateliers Bouffé d'Art**

**Jusqu'au 31 octobre :** Exposition- vente de peintures de l'artiste Moncef Guita.

## Coup-franc direct



## Trop c'est trop !

Par Mahfoud M.

Huit clubs sur seize de la Ligue une Mobilis, ont changé d'entraîneur, alors qu'on n'en est juste à la huitième journée de ce championnat. Une honte pour le football national qui est maintenant connu pour être le moins stable de tout le continent africain. Les dirigeants du club ne vont pas par trente-six chemins quand la situation se complique et que les résultats ne suivent pas. L'entraîneur est le premier à être sacrifié même s'il n'est pas vraiment responsable de cette situation. Arriver à virer la moitié des coaches de la Ligue 1 en un laps de temps court, c'est une performance que d'autres ne nous envieraient pas surtout que cela veut tout simplement dire que nous n'avons aucune notion de la stabilité et du travail à long terme. Le dirigeant d'un quelconque club abdique à la moindre pression des supporters et se met à exécution en limogeant le technicien pour éviter toute embrouille avec les fans. Cela veut tout simplement dire que c'est la rue qui dirige dans notre football, et que les clubs n'ont pas vraiment d'objectifs sportifs, ni de stratégie à suivre. Pour eux, tout est clair comme l'eau de roche ; il faut suivre la mode et licencier l'entraîneur après le premier faux pas pour éviter d'être sous pression du public qui ne lui pardonnerait pas une quelconque hésitation. **M. M.**

Valence

## Feghouli pisté par Tottenham

LE CLUB londonien de football Tottenham Hotspur aurait formulé une offre à son homologue espagnol de Valence pour le recrutement du meneur de jeu international algérien, Sofiane Feghouli, rapporte dimanche le quotidien britannique, *The Daily Star*. Le N°10 de 25 ans, dont le contrat expire en juin 2016, tarde en effet à trouver un compromis avec la direction du FC Valence pour prolonger son bail, ce qui a encouragé certains clubs, comme l'Inter Milan, l'AS Rome, le FC Barcelone ou encore Fenerbahçe à s'intéresser à son recrutement. Tottenham, actuel 7e de Premier League anglaise avec 14 points, compte déjà un international algérien parmi ses rangs en la personne de Nabil



Bentaleb, jeune milieu offensif de 21 ans. Le montant de la somme proposée par les «Spurs» pour recruter Feghouli n'a pas été dévoilé par le journal britannique.

France

## Benrahma marque face à Rennes

L'INTERNATIONAL algérien s'est illustré ce soir à Rennes en clôturant la marque de Niçois irrésistibles depuis quelques matchs. Alors que son équipe menait déjà 3 à 0 face à un Rennes submergé, Saïd Benrahma entré à la 76' trouve les filets quatre minutes plus tard avec le but de la soirée. Après un corner joué rapidement, Ben Arfa transmet à Benrahma à l'entrée de la surface. Il ne se pose aucune question et enroule une merveille de frappe dans la lucarne opposée de Diallo, qui ne peut rien faire. Les Rennais sauveront l'honneur en fin de match mais s'inclineront sur un score lourd de 4 à 1 face à de surprenants Aiglons. Nice, avec cette quatrième victoire consécutive, remonte à la cinquième place, avec un match de moins à jouer.

Italie

2<sup>e</sup> but d'Ammari, victoire contre Pérouse

LE LATINA, 3e club de Rome a battu Perrugia 2-1 en Serie B, grâce notamment à un but de Nadjib Ammari. Le milieu de terrain algérien a égalisé pour les siens à la 21e minute en marquant de la tête sur corner. Il s'agit de son second but de la saison.

CS Constantine

## Hubert Velud poussé vers la porte

LA DIRECTION du CS Constantine (ligue 1 Mobilis) s'est séparée de l'entraîneur du club, Hubert Velud, au terme d'un «arrangement à l'amiable» entre les deux parties, a-t-on appris dimanche auprès du chargé de la communication du club, Rafaâ Bendokhane. Le départ du désormais ex-coach des «Sanafirs», qui était sur toutes les lèvres depuis plusieurs jours du côté du Vieux Rocher, semble

avoir été précipité par la lourde défaite concédée samedi dernier à Bechar face à la JS Saoura (1-4), pour le compte de la 8e journée du championnat de ligue 1. Selon M. Bendokhane, les dirigeants du doyen des clubs de l'Est algérien ne devraient pas tarder à trouver un remplaçant à Velud qui aura passé, en définitive, moins de quatre mois à la barre technique de l'équipe constantinoise.

Equipe nationale

## Les Verts devraient revenir à Tchaker

■ Des sources proches de la FAF indiquent que la sélection nationale devrait revenir au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour y jouer ses matchs officiels. Cela devrait être le cas lors du prochain match comptant pour les éliminatoires du Mondial face à la Tanzanie le 16 novembre prochain.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le premier responsable de la Fédération, Mohamed Raouraoua, aurait prit la décision de retourner vers ce stade où les joueurs se sentent plus à l'aise surtout après tout ce qui s'est passé au stade du 5 juillet d'Alger. Il faut savoir que les Verts avaient été sifflés lors des deux matchs amicaux qu'ont joués les Verts respectivement face à la Guinée et le Sénégal, en plus de l'attitude à la limite de la correction du public algérien vis-à-vis du coach Christian Gourcuff, ce qui a poussé ce dernier à annoncer son départ après le match de la Tanzanie. Raouraoua estime qu'il sera difficile pour les joueurs de rejouer à nouveau dans l'enceinte olympique après tout ce qu'ils ont enduré durant ces deux matchs amicaux. Cette décision aurait certainement été prise en concertation avec les joueurs et le staff technique national. Par ailleurs, on croit savoir que le

Les joueurs de l'EN ont souhaité revenir à Blida



coach, Gourcuff devrait faire appel au gardien, Raïs Mbolhi qui a repris la compétition avec son club turc, Antalyasport et qui est dans une meilleure forme. Déçu du rendement du keeper de la JS Kabylie, Zeddine Doukha, il ne souhaite pas lui faire appel de nouveau, surtout qu'il s'agit d'un match très important qu'il faut bien

négocier pour prendre option pour la qualification pour le prochain tour. Par ailleurs, il devrait aussi faire appel à d'autres éléments qui devraient faire leur retour en sélection surtout qu'il n'a pas été rassuré sur le rendement de certains joueurs locaux qui n'ont pas eu le rendement escompté, notamment Hechoud et Bedbouda. **M. M.**

Championnat arabe des clubs champions de Basket-ball (messieurs)  
Le GS Pétroliers se prépare à Tunis

Les basketteurs du GS Pétroliers ont entamé dimanche un stage de préparation de six jours (du 18 au 24 octobre) à Tunis, en vue de leur participation à la 28e édition du championnat arabe des clubs champions (messieurs) qui se déroulera du 3 au 13 novembre à Dubaï (Emirats arabes unis). L'entraîneur des Pétroliers, Bilal Faïd, a indiqué à l'APS que son équipe disputera trois matchs amicaux en terre tunisienne face à des clubs locaux, à savoir l'ES Radès, le Club Africain et la Goulette. «Nous avons décidé de programmer ce stage de préparation pour avoir des matchs dans les jambes avant de participer au championnat arabe, vu que notre championnat ne débutera que le 23 octobre», a souligné Faïd. «Nous aurons l'occasion de jouer face à des équipes tunisiennes de premier plan, avant de revenir à Alger et disputer deux journées de championnat. Je pense que ces cinq matchs nous donneront une idée de notre niveau avant le championnat arabe», a-t-il ajouté. Le GSP, champion d'Algérie en titre, sera le seul représentant

algérien dans cette compétition qui verra la participation de 13 clubs dont le tenant du trophée, Errayon du Qatar. Les autres clubs participants sont El Charika (club organisateur), El Jaich (Qatar), Erriyadi du Liban, le Sporting d'Alexandrie (Egypte), l'AS Salé (Maroc), El Fath (Arabie Saoudite), Monastir (Tunisie), El Ahly de Tripoli (Libye), Sayb (Oman), le club de Police (Irak) et El Talel (Yémen). Concernant l'effectif, le GS Pétroliers s'est renforcé durant l'intersaison en recrutant trois nouveaux joueurs, à savoir Halim Kaouane et Fayçal Belkhouja (ex-CS Constantine), auxquels s'ajoute l'arrivée du jeune pivot Guezzout Zakaria (NA Hussein-Dey). En 2014 à Salé (Maroc), le GS Pétroliers avait été éliminé en quart de finale face au Ahly du Caire (Egypte) sur le score de 84 à 76. La meilleure performance algérienne au championnat arabe des clubs champions a été réalisée par l'ECT Alger qui a remporté le trophée en 1989.

Amel Bou-Saâda

## L'entraîneur Bouguerra démissionne

L'entraîneur de l'Amel Bou-Saâda (Ligue 2 Mobilis), Abdelhak Bouguerra, a déposé sa démission samedi, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club. Le coach fait les frais des derniers mauvais résultats de l'équipe, notamment

la sévère défaite en déplacement (0-3) face à la lanterne rouge, le CRB Ain Fekroun, vendredi pour le compte de la 8ème journée de championnat. Les dirigeants se sont aussitôt mis à la recherche d'un nouveau technicien capable de «redresser la barre

avant qu'il ne soit trop tard», a-t-on ajouté. L'Amel Bou-Saâda occupe, après 8 journées, la 9ème place du classement de Ligue 2 avec 9 points en compagnie du Paradou AC, de l'OM Arzew, du MC El-Eulma et du MC Saïda.

CHAN/éliminatoire

## Le Mali défait la Mauritanie

La sélection du Mali de football a battu celle de Mauritanie par 2 buts à 1 en match aller comptant pour le dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations «CHAN, Rwanda 2016», disputé dimanche à Bamako. Les Mauritanais ont ouvert le score en première période sur un penalty transformé par Mohamed Youba. Le Mali remettra les pendules à l'heure à la 67e minute par un défenseur adverse qui a marqué

contre son camp. Et, dans les arrêts de jeu (90+1), Abdoulaye Diarra a doublé la mise profitant d'une faute de main du portier mauritanien. Samedi, la Guinée-Conakry, qui recevait à Bamako, a battu le Sénégal par 2-0 (score acquis en première période) en match comptant, pour les éliminatoires du CHAN prévu en début 2016 au Rwanda Cette compétition est réservée aux joueurs évoluant dans les championnats africains.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

La RN 26 coupée à Tazmalt/ Béjaïa

Des citoyens protestent contre le passage d'un réseau d'assainissement



ENCORE et toujours des mouvements de colère citoyenne dans la wilaya de Béjaïa. Hier, c'était les habitants du village agricole dit aussi «La cité» situé à quelque 2 km à l'est du chef-lieu communal de Tazmalt qui ont fermé la RN 26 au niveau d'un passage à niveau pour exiger «l'annulation» du passage au milieu de leur village du réseau d'assainissement des villages Ikherve et Rodha. Des villages situés plus dans une zone rurale. Les habitants de ces deux villages ont longtemps attendu ce projet et aujourd'hui qu'il est officiellement mis en œuvre il risque d'être annulé à cause du refus manifestée par d'autres habitants qui justifient leur entêtement par la peur de voir un jour ce petit village d'une quarantaine de maisons inondées par les eaux usées véhiculées par le réseau. Ces derniers anticipent et évoquent pour cela une éventuelle explosion des conduites. La route a été enfin rouverte suite aux contacts entrepris par les autorités communales avec la wilaya. Laquelle a décidé de dépêcher sur place le secrétaire général aujourd'hui. Ce dernier devrait rencontrer les antagonistes qui exigent également «le transfert de cette conduite en dehors du village». A noter que cette action de protestation a amplement incommodé les usagers de cette route à grande circulation. Des automobilistes voulant rallier la capitale et la wilaya de Béjaïa ont dû emprunter la CW 43 via Boudjéllil et Béni Mansour et d'autres ont fait le détour par le village de Rodha. D'autres qui ne connaissent pas la région étaient bloqués sur place la matinée. A noter que les habitants du village Tasga de la commune de Timezrit ont fermé

hier le siège de la mairie pour dénoncer «les promesses non tenues des autorités locales». Des promesses liées à la prise en charge de plusieurs points dont le revêtement de la route, une salle de soins, le renforcement en eau potable, éclairage public, etc. Pour le P/APC «on a fait ce qu'on a pu selon les moyens financiers dont dispose l'APC, dans le cadre des PCD mais les moyens sont limités», dit-il. Pour rappel, ces habitants avaient organisé plusieurs mouvements de protestation antérieurement dont la fermeture du siège de l'APC pour les mêmes raisons. Un rassemblement de protestation a été organisé aussi par des habitants d'Ihaddaden Ouda devant le siège de la mairie de Béjaïa. Des derniers ont exprimé leur colère face à la lenteur accusée par les autorités locales pour le réaménagement de la route du village devenue impraticable, le réseau de voirie, etc. Une réunion a regroupé ces derniers avec les élus locaux et une sortie sur le terrain est fixée pour ce mercredi. Dans la commune de Darguina, des citoyens issus des villages Iboudrarène et Ath Bourarou ont fermé le siège de l'APC pour protester contre la pénurie d'eau causée par les piquages d'eau potable et par des habitants des villages voisins et la défectuosité du réseau et une panne dans les équipements de pompage. A noter que les enseignants du nouveau lycée d'Aït Smail (ouvert la rentrée scolaire de cette année) comptent observer une grève à compter de mercredi prochain pour dénoncer le manque qui caractérise cet établissement sur tous les plans. Un lycée toujours en chantier selon eux.

**Hocine Cherfa**

## LA RUSSIE AU SECOURS DE BACHAR AL-ASSAD CONTRE DAECH



Fouille à l'aéroport d'Orly

### Les autorités françaises travaillent pour que «cet incident ne se reproduise plus»

■ La déclaration du porte-parole intervient au lendemain de la convocation de l'ambassadeur de France en Algérie Bernard Emie, par le ministère des Affaires étrangères pour lui signifier que le traitement réservé au ministre de la Communication, Hamid Grine, à l'aéroport d'Orly était «inacceptable».

Par Hani Y.

Le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, Romain Nadal, a qualifié lundi la fouille de responsables algériens dans les aéroports français d'«incident particulièrement regrettable», assurant que les autorités françaises travaillent «pour que ce type d'incident ne se reproduise plus». «Nous travaillons avec le ministère de l'Intérieur et la direction du groupe Aéroports de Paris pour que ce type d'incident particulièrement regrettable ne se reproduise plus», a déclaré le porte-parole. «Nous sommes attachés à faciliter les démarches et déplacements en France des hautes personnalités étrangères», a-t-il ajouté. La déclaration du porte-parole intervient au

lendemain de la convocation de l'ambassadeur de France en Algérie Bernard Emie, par le ministère des Affaires étrangères pour lui signifier que le traitement réservé au ministre de la Communication, Hamid Grine, à l'aéroport d'Orly était «inacceptable». Le directeur général du protocole au MAE a signifié à l'ambassadeur français «le caractère inacceptable du traitement réservé à un ministre de la République, de même qu'il lui a rappelé le fait que cet épisode malencontreux n'est pas le premier du genre puisque deux cas similaires ont été enregistrés par le passé», a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Il a été ainsi fait part au diplomate français, a relevé la même source, de la «réprobation des autorités algériennes de toutes attitudes contraires aux usages diploma-

tiques, qui sont en inadéquation flagrante avec la qualité des relations entre l'Algérie et la France et l'ambition partagée des deux pays de les hisser au niveau de partenariat d'exception». Il a, par ailleurs, été demandé à l'ambassadeur d'indiquer à son gouvernement qu'«il est nécessaire que toutes les mesures adéquates soient prises afin que de tels incidents inacceptables ne se reproduisent plus à l'avenir», a précisé le communiqué du MAE. Le ministre de la Communication «a fait l'objet d'une fouille, en dépit de son statut de membre du gouvernement, détenteur, de surcroît, d'un passeport diplomatique et transitant par un salon réservé aux personnalités officielles», a indiqué la même source.

H. Y./APS

El-Menea

### Arrestation d'un «mendiant» fortuné

UNE PERSONNE faisant la manche devant une mosquée à El-Menea, près de Ghardaïa, a été arrêtée les poches pleines de billets de banque, a-t-on appris lundi du groupement de la gendarmerie de la wilaya. Le «mendiant», un quinquagénaire originaire d'une wilaya du Nord du

pays et qui se faisait passer pour un ressortissant syrien victime de la guerre civile, a été interpellé en flagrant délit par les éléments de la gendarmerie au moment où il s'adonnait à la mendicité devant le perron de la mosquée en s'appliquant à parler en dialecte syrien, a expliqué

la même source. Les éléments de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale ont découvert plus de 3 000 DA en liquide dans ses poches avant que l'enquête ne révèle que ce «mendiant» ayant un niveau universitaire, possédait trois comptes bancaires «garnis»,

estimés à 7 millions DA et près de 15 000 euro, a-t-on ajouté. L'imposteur a reconnu avoir amassé cette fortune en faisant la manche sur les trottoirs, un business jugé lucratif et une véritable source d'enrichissement en abusant de la sensibilité des âmes charitables, selon la même

source. Présenté dimanche soir devant le juge instructeur près le tribunal d'El-Menea notamment pour escroquerie, ce quinquagénaire a été placé sous mandat de dépôt.

Anis H.